



PROCÈS-VERBAL

#3 de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par vidéoconférence, le **VENDREDI 23 FÉVRIER 2024** à 12 h.

SONT PRÉSENTS PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Monsieur Éric Alan Caldwell, président du conseil d'administration

Madame Laurence Parent, vice-présidente du conseil d'administration

Monsieur Sylvain Le May, membre du conseil d'administration

Monsieur Sylvain Ouellet, membre du conseil d'administration

Madame Suzanne Lareau, membre du conseil d'administration

Monsieur Alex Bottausci, membre du conseil d'administration

Madame Marie-Claude Léonard, directrice générale et monsieur André Porlier, secrétaire corporatif adjoint.

Les membres du conseil excusent l'absence de mesdames Gracia Kasoki Katahwa, Catherine Morency et Claudia Lacroix Perron ainsi que de monsieur Alan DeSousa. Tous les membres étant présents, le président du conseil d'administration, monsieur Éric Alan Caldwell, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 12 h 32, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2024-014 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 FÉVRIER 2024

PROPOSÉ par monsieur Éric Alan Caldwell
APPUYÉ par monsieur Sylvain Le May

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2024-015 APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 12 FÉVRIER 2024

PROPOSÉ par madame Laurence Parent
APPUYÉ par madame Suzanne Lareau

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de considérer comme lu et de ratifier le **PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société tenue le 12 février 2024.

CA-2024-016 ADJUGER UN CONTRAT
MONETTE BARAKETT S.E.N.C.
SERVICES PROFESSIONNELS D'AVOCATS SPÉCIALISÉS EN RAPPORTS COLLECTIFS
DE TRAVAIL
6000029236

VU le rapport du directeur exécutif – Talents, diversité et expérience employé

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Éric Alan Caldwell
APPUYÉ par monsieur Sylvain Ouellet

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'octroyer à la firme **MONETTE BARAKETT S.E.N.C.** un contrat de services professionnels d'avocats spécialisés en rapports collectifs de travail, pour une période de vingt-quatre (24) mois, débutant à la date inscrite dans l'entente jusqu'au 31 octobre 2026, au montant de **900 000,00 \$**, plus les taxes de **134 775,00 \$**;

pour un montant maximum de **1 034 775,00 \$** toutes taxes incluses, le tout conformément aux projets d'entente intervenue avec la firme (6000029236).

	IMPUTATION
Centre	47000
Compte	551590

CA-2024-017 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire du conseil d'administration ayant été étudiés

UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de lever la séance à 13 h 34.

Les résolutions CA-2024-014 à CA-202-017, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

Président du
conseil d'administration

Secrétaire corporative adjointe

Éric Alan Caldwell
Signé avec ConsignO Cloud (04/04/2024)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

ÉRIC ALAN CALDWELL

Nicole Barezi
Signé avec ConsignO Cloud (04/04/2024)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

NICOLE BAREZI